



**PREFET DE LA MOSELLE**

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 28 novembre 2017

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

**Monsieur le Maire  
de la Commune de**

**57580 CHANVILLE**

Affaire suivie par Patricia DI LORETO  
*patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr*

03 87 24 31 29

- Objet :** Dossier de déclaration concernant la création d'un forage pour l'alimentation en eau d'un haras à Chanville – GAEC Les Bauges – Mr LEROND F.
- PJ :** Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration déposé le 26 septembre 2017, considéré complet, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Le projet de forage pour l'alimentation en eau d'un élevage bovin et le nettoyage du matériel à 57580 CHANVILLE**

Ce dossier a été déposé par : GAEC Les Beauges – M. F. LEROND à 57580 CHANVILLE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de la déclaration n° 57-2017-00424** du 4 octobre 2017 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien **me retourner un certificat d'affichage comportant le n° du récépissé de déclaration ci-dessus** et précisant les dates de publication à l'adresse suivante : Délégation départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau – ZAC des Terrasses de la Sarre – C.S. 50257 – 57402 SARREBOURG CEDEX.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**La Responsable de l'Unité Police de l'Eau**

**Valérie ANTOINE-POTIER**